



Philippe FAUJEAU Expert de
Justice près la cour d'Appel de
VERSAILLES

03/04/2022

Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Formation initiale

A partir de 115 € HT

Prérequis

Savoir communiquer en Français (lire, écrire et parler)

Personnel concerné par la formation

Tout public ayant effectué la formation initiale.

Objectifs de la formation

Mettre à jour les connaissances et compétences nécessaires à l'activité de SST

Durée de la formation

1 jour (7 heures)

Modalités et délais d'accès

Sessions de 4 à 10 stagiaires

Nous contacter

Dates des sessions, voir notre calendrier de formation et nous contacter pour l'organisation de nouvelles sessions.

Tarifs

A partir de 115,00€ HT

Contact

Site internet : voir rubrique « nous contacter »

Mail : contact@formadistech.fr

Téléphone : 01 60 10 05 73

Adresse postale : 3, rue Blaise Pascal – ZA de la Vigne aux loups – 91380 CHILLY MAZARIN

Méthode

Partie théorique

Le stage s'appuie sur des exposés, des débats, des échanges entre stagiaires, des activités d'application et des mises en situation.

Vidéoprotection, diaporamas commentés, discussions heuristiques, ...

Support de cours en manuels pédagogiques

Partie pratique

Mise en situation virtuelle et simulation d'accident ou d'incident

Partie d'évaluation

Examen final :

03/04/2022

Epreuve certificative n° 1 :

Réalisée à partir de la mise en place d'une situation d'accident du travail simulée

Epreuve certificative n° 2 :

Le candidat devra répondre, lors d'un échange avec le formateur à un questionnaire simple

Contenu de la formation

Le stagiaire devra :

- ✓ Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
 - Identifier le cadre juridique d rôle du SST
 - Délimiter son champ d'intervention en matière de secours
- ✓ Protéger de façon adaptée
 - Mettre en œuvre des mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
 - Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
 - Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même
- ✓ Examiner la victime
 - Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la victime est immédiatement menacée
 - Reconnaître les autres signes affectant la victime
 - Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre
- ✓ Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime
 - Définir les différents éléments du message d'alerte
 - Identifier qui alerte en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
 - Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même
- ✓ Secourir la victime de manière appropriée
 - Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
 - Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
 - Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin
- ✓ Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
 - S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
 - Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise
- ✓ Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
 - Repérer des danger et informer les personnes qui pourraient y être exposées
 - Déterminer des risques et leur dommages potentiels
- ✓ Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention
 - Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
 - Transmettre aux personnes en charge de la prévention, les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
 - Proposer, si possible, des pistes d'amélioration



Philippe FAUJEAU Expert de
Justice près la cour d'Appel de
VERSAILLES

03/04/2022

Modalité dévaluation

Examen final

- **Epreuve certificative n° 1 :**
 - Réalisée à partir de la mise en place d'une situation d'accident du travail simulée, suivie, le cas échéant, d'une analyse avec le formateur.
 - Le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir face à la situation proposée.
- **Epreuve certificative n° 2 :**
 - Avec le support de la mise en situation simulée de l'épreuve n° 1, le candidat devra répondre, lors d'un échange avec le formateur (en groupe ou individuellement) à un questionnaire simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST, et ses compétences en matière de prévention.

Taux de réussite

100 %

Taux de satisfaction

100 %

Accessibilité aux personnes handicapées

- ✓ Prendre contact avec notre référent handicap Monsieur **Philippe FAUJEAU – 06 79 47 29 52**
- ✓ **Compléter le questionnaire « handicap »** en téléchargement sur notre site internet, ou en envoi sur demande auprès de notre référent handicap
- ✓ En cas de nécessité, des aménagements spécifiques pourront être étudiés et mise en place en collaboration avec le référent handicap, afin de mettre en place les outils, rythme, ou modalités particulières adaptées au handicap exprimé et de permettre aux personnes en situation de handicap de pouvoir être inclus au groupe d'apprenant dans les meilleures conditions possibles.